Question de Medecine

S'il est des signes qui assurent de la puissance des hommes, autant que le sont ceux qui répondent de la sagesse des filles ?

I.

L'Étrange incertitude! tout nous impose, & jusqu'aux apparences les mieux établies, elles nous donnent le change. la seduction vient de ce que l'apparence nous saisit, & que la verité nous échape; parceque les dehors des choses nous en derobent la nature. la beauté elle-même n'est souvent qu'un masque qui deguise une Hecube sous le visage d'une Helene. par une semblable méprise, on se trompe en prenant un époux pour un mari, un mari pour un pere, un garçon pour un homme. Car enfin quoiqu'il ne soit point de sexe double, qui tienne tout à la fois de l'homme & de la femme, il est des visages & des contenances douteuses, qui tiennent de tous les deux. le mot même d'homme est équivoque, il s'entend aussi de la femme. de sorte qu'on pourroit dire des hommes ce qu'on dit des mets douteux, ce sont des ambigus. Aidez-moi, dit Aristarque, à definir ce doucereux, qui afecte les airs d'une femme; de quel sexe ferier-vous cette aimable figure? dites-moi à l'oreille, sans que personne nous entende, quel nom lui donnerier-vous? mais pourquoi chercher ce nom qui échape à l'esprit tant il est douteux? du moins qu'il n'arrive pas à ce beau visage de m'apeler frere, car je l'appellerois sœur. seroit ce donc qu'on pourroit se méprendre dans la distinction des sexes? tant s'en faut; mais on se trompe à juger des sexes par les visages: de sorte qu'on se trouve souvent embarrassé à trouver la verité de l'homme dans sa figure. les organes même qui distinguent les sexes ont leurs manieres de seduire. le nombre, la quantité & la conformation de ces parties puvent sufire, pour distinguer un homme d'avec une femme, une fille d'avec celle qui ne la seroit plus; mais ce seroit une meprise grossiere, qui tiendroit de l'imperitie, de conclure de la seule presence de ces organes, qu'un homme est mari, habile ou inhabile, puissant ou impuissant, froid ou passionné, capable ou incapable d'user d'une épouse. Mais en parlant des sexes, on demande s'il en est un plus excellent que l'autre? l'on croiroit presque par cette question, que les hommes, ennemis du beau sexe, auroient dessein de le deprimer; mais ils n'en paroissent pas moins épris, puisqu'il s'en trouve parmi eux qui s'honorent de ressembler aux femmes; que plusieurs ne seroient pas facher de sentir leurs charmes, & que beaucoup aimeroient à s'en laisser vaincre. Sied-t'il bien apres cela aux hommes de dire, que les femmes ne partagent qu'à demi la nature humaine, tandis qu'ils paroissent eux

mêmes des demi-femmes. bien-tôt meme derroberont-elles l'homme à lui-même, si jamais elles parviennent à lui enlever la force, qui fait le titre de sa préference. mais elles en sont déja là, puisque les Heros eux-même ont à craindre de s'affoiblir auprès d'elles, depuis qu'on a vû Hercule se reduire à filer à leurs côtez. Voilà certes un prodige de puissance dans les femmes, d'autant plus étrange, qu'il n'est presque qu'au pouvoir de ceux qui sont froids, de n'en rien craindre. Il n'est donc plus permis de dire que la femme soit un monstre, ou la production d'une nature qui s'égare ou se fourvoie; le monstre seroit dans cette opinion, a moins qu'on n'apelat prodige dans les femmes, ce pouvoir de vaincre les vainqueurs. Peut-étre dira-t'on que l'homme est le souverain, puisqu'il est le chef de la femme. Mais tire-t'il cette souveraineté de son fond? a-t'il fallu moins que la vertu d'un sacrement, & que la force des loix, pour la lui valoir ou l'y maintenir? le plus grand malheur des personnes du sexe, est qu'elles disputent entr'elles de la preference celles qui sont mariées la pretendent au dessus de celles qui gardent le celibat.. a la verité le mariage l'emportoit dans la loi ancienne, mais le celibat l'emporte dans la loi nouvelle. De là est venuë l'estime que l'on fait aujourd'hui de la continence, état si digne & si rare, que quelques-uns le croient à la portée de peu de filles. En effet, il faut convenir qu'elle est comme une fleur tendre & delicate qu'une ombre d'impureté ternit; une pureté qu'une apparence de saleté altere. Aussi enseigne-t'on dans la Religion Chretienne, que la virginité se perd par l'esprit, parceque on pût cesser d'être vierge dans un corps chaste. On comprend par cette maxime de morale, a combien de pertes est exposée la pureté de l'esprit; cependant celle du corps se trouve encore exposée a plus de naufrages, si l'on en croit ceux qui ont si mauvaise opinion de la continence. de ce nombre sont ceux qui par un malin artifice decrient un sexe, dont ils n'ont pu defendre leur cœur. Ils voudroient qu'on crut qu'il en est d'une fille sage comme du phenix, ou que ce seroit une des sept merveilles. Cependant cette calomnie outrée n'est point un efet de la haine, puisqu'ils declament contre ce qu'ils ne puvent se dispenser d'aimer. ils ne laissent point de pousser loin leur medisance affectée, jusques-là qu'ils ne voudroient admetre aucun signe de distinction entre une femme & une fille. la pudeur sur le visage, la retenuë dans les yeux la sagesse sur le front, la fuite des hommes, l'amour de la retraite, l'inclination pour le silence, une conduite sans reproche, des mœurs sans tache, leur paraissent de foibles garands d'une vertu si rare. ils tiennent que ces marques sont aussi celles de toutes les femmes sages, qui honorent le sexe & le mariage. il leur faut d'autres signes de continence, qui repondent que le corps est aussi entier, que les mœurs sont

integres. ils se mocquent avec raison de ces marques qu'on tire du col, du nez, de la voix, pour s'assurer de la sagesse d'une jeune personne. leur mauvaise opinion contre les filles n'en demeure pas là, ils refusent de reconnaitre en elles aucune diference dans les organes qui font le sexe. fussent-elles filles ou femmes, ils sont, disent-ils, les mémes dans les unes & dans les autres; on y trouve de part & d'autre méme apparence, meme disposition, méme couleur, méme situation, méme attitude. mais c'est vouloir nous persuader qu'une fleur qui n'aura été ni touchée de personne, ni atteinte d'aucune alteration, ressemble en tout à un autre, que de mains impures ou grossieres auroient fletrie, froissée & ternie.

II.

Quel malheur d'étre sorti de la simplicité des premiers tems! quel dommage que celui d'avoir abandonné la naiveté de nos péres! où sont ces hommes de l'ancienne vertu, moins savans, mais plus sages; vrais par nature, sinceres par éducation! fût il arrivé de leur tems de douter de la sagesse d'une fille qui venoit de se marier, on s'en raportoit à des signes simples, ausquels cependant tout le monde donnoit sa confiance. Ce n'étoit ni en decouvrant ce que la pudeur cache, ni en devoilant ce que la nature couvre, ni en portant les yeux sur ce qu'elle leur derobe; parceque la vüe le deshonore, & que le ~~toucher~~ toucher le söuille. Ces sages se contentoient de voir dans les linges de la nouvelle épouse, les debris d'une integrité perduë: sur cette simple apparence, une nouvelle mariée étoit si parfaitement justifiée, que le mari convaincu de calomnie, étoit condanné au foüet. Voilà jusqu'où nos peres avoient donné confiance à cette simple apparence; mais elle en merite aujourd'hui davantage puisqu'elle pût servir de preuve à la honteuse marque d'impuissance dans les froids. Car enfin si une jeune personne, qui viendroit de se marier fille, voulant venger son sexe à l'encontre des hommes, venoit se plaindre devant les Juges, de ce que par l'impuissance d'un pretendu mari, elle ne put leur produire les marques ordonnées pour prouver qu'elle s'est mariée fille, le defaut de ces marques ne seroit-t'il pas une preuve qu'elle auroit trouvé ce mari en defaut, puisque leur presence étoit une preuve de puissance dans l'homme, ou de consommation dans le mariage? le mari voudroit-il se justifier? la mariée le convainqueroit en offrant la visite de sa personne. Car enfin se montrer fille après les nôces, ne doit pas moins étre une marque d'impuissance dans un nouveau marié, que le defaut de production des signes ordonner par la loi, étoit une preuve que la mariée n'avoit point été sage avant ses nôces. pourquoi donc tant de recherches? pourquoi tant de preuves pour convaincre un impuissant ou justifier une fille? faudroit-il d'autres marques qu'un mari auroit été impuissant & qu'une mariée seroit demeurée fille, que le defaut du

signe ordonné par les loix? Ainsi la plainte d'une jeune mariée, de ce qu'elle ne pourroit produire les marques de sa sagesse avant ses nôces, seroit une accusation d'impuissance à l'encontre du mari, & ce seroit une conviction si elle offroit de se montrer fille. Grand Dieu! que cet expedient tout simple qu'il est, & autorisé par les livres saints, termineroit de procez! par ce moyen on se passeroit de ces honteux termes d'hymen, de caruncules, &c. on n'auroit plus recours à ces honteux examens, savoir si les organes des femmes se retrouvent dans leur situation, s'ils ont gardé leur apparence naturelle, leur ton, leur uniformité, leur proportion, leur économie. Ce n'est pas que toutes ces observations n'ayent leur verité, car ces parties sont si dissemblables en des filles devenuës femmes, ellés changent si manifestement de face après le mariage, qu'elles prouvent aussi sensiblement qu'elles sont d'une fille, quand elles se trouvent en leur entier, qu'elles montrent qu'elles sont d'une femme quand elles se trouvent forcées, sorties de leur niveau & de leur ordre. Pour le comprendre, il faut se souvenir que l'union des sexes ne pût devenir feconde, qu'autant que les parties qui s'unissent ont de ressort. peut-être croiroit-on que ce ressort ne viendroit uniquement que de la part du mari, mais ce seroit mal entendre la chose. Il y a aussi une force de muscle dan la partie de la femme, tellement disposée par la nature, que plus cette partie est dilatée, plus elle fait effort pour se retrecir, parce que ses fibres se racourcissent, se ramenent, & rentrent en elles-mémes. Or pour concevoir jusqu'où va ce resserrement, il faut examiner jusqu'où se porte la dilatation. les fibres de cette partie dans leur étenduë naturelle, telle qu'elle est dans les personnes qui n'ont point été mariées, font un volume de quelques pouces, au lieu que dans les femmes grosses elles forment en se dilatant un volume gros comme la téte. Rien ne prouve tant que cette prodigieuse dilatation, l'énorme élasticité de cette partie, puisque des fibres ont d'autant plus de ressort, qu'elles sont plus capables de se racourcir. les voies qui menent & qui tiennent à cette partie, en partagent le ressort, c'est un canal dont les parois puvent se raprocher avec force, de sorte que se comprimant dans l'action des sexes, elles chassent avec impetuosité vers le lieu de la fecondation, le suc qui y est envoi pour l'y aller faire. qui n'apercevra que pendant ce mutuel effort & cette double violence, les organes de la femme pretent avec peine, & qu'ainsi ils doivent perde beaucoup de l'arrangement, de l'égalité & de la situation qui les unissoit; c'est pourquoi ils doivent se montrer changer de face, deplacer, desunis, détendus, applanis, relachés. Au reste les signes qu'on tirera de cette uniformité & du niveau de ces parties, ne sont pas sujets à seduction; car quoiqu'ait pû inventer la débauche pour contrefaire ou retablir l'union exterieure de ces parties, il lui est impossible d'imite les sillons qu'on y trouve quand elles n'ont soufert aucune violence. la debauche

reussira aussi peu à reparer le coloris, l'égalité, l'œconomie & le juste assemblage qui les approche, & que l'union des sexes ruine immanquablement. Il semblera peut-être qu'on voudroit éluder de s'expliquer sur l'hymen, parce qu'on le croiroit une fable; on l'admet au contraire comme un signe non douteux de sagesse en celles en qui on le rencontre, ce qui n'est pas sans exemple parmi les bons Anatomistes. Mais au defaut de ce signe, on trouve son equivalent dans l'integrité ou le juste assemblage des caruncules. Mais peut-etre forme-t'on encore quelque doute sur ces caruncules; du moins n'y en a-t'il point sur l'art qui ferme ces parties, & qui en fait le sceau dans les personnes sages, ni sur la justesse des brides qui les serrent, qui les affermissent, & les defendent de telle sorte, qu'elles doivent paraître désunies, desassemblées & changées de face par l'action des sexes. Mais il reste encore une autre ressource pour vous assurer, même sans tous ces examens, si une mariée est demeurée fille: c'est dans la parole qu'elle vous donnera que son mari l'a laissée telle. Cette ressource vous parait impertinente? aussi est celle de la parole que vous donne ce mari, qu'elle est femme, à la quelle vous voulez cependant qu'on se tienne. Mais pourquoi cette preference pour la parole du mari? c'est, dites-vous, parce qu'il est le chef de la femme auquel elle doit toute creance. La maxime sera vraie quand l'homme sera devenu mari, & que l'épouse sera devenue femme; en ce cas même elle l'appellera son seigneur & son maitre: mais un impuissant ne fut jamais mari, & son épouse ne fut jamais femme.

III.

On appelle puissance pour le mariage, la faculté d'en remplir le devoir; car enfin quoiqu'on n'exige point d'un homme, qu'il soit mari passionné, on demande d'un mari qu'il soit un homme sensible. Ce devoir (selon les Physiciens) consiste dans l'union des deux sexes, en vûë de la quelle on s'épouse, comme entrant dans la fin du mariage. En éfet on se marie pour avoir des enfans, & pour cela tout le monde convient que les sexes doivent s'aprocher. il est pourtant vrai que cette union se passe souvent sans que la fecondation s'en ensuive; c'est lorsque les organes vuides de sucs ou d'esprits manquent de ressort ou de matiere pour cette operation; ainsi avec la faculté aux sexes de s'unir, ils doivent être en état de fournir la matiere de la fecondation & de la chasser vers l'endroit où elle doit s'accomplir. Mais, exiger avec ce ressort dans les organes, cette impetuosité qui doit emporter cette matiere au lieu de sa destination, c'est établir les causes de la fecondation du mariage, au lieu qu'on ne recherche ici que les signes qui font voir un homme en état d'en remplir le devoir. Or quoiqu'il n'y ait pas de feconds impuissans, il y a des puissans infe-

conds. si apres cela on demande, quels sont ces signes? comme les enfans qui sortent
d'un mariage, sont les temoins de sa fecondité, les signes qui montrent qu'un homme
pût devenir mari, sont les preuves qu'il y est habile. peut-être sera-t'on consister
ces signes dans la belle conformation d'un jeune homme que la nature aura doüé
d'organes convenables*: car enfin quoi de plus efficace pour le mariage, qu'un riche
appareil de tout ce qu'il faut pour exciter la tendresse, ou allumer la passion? pourroit-on
apprehender qu'une si belle representation devint sans effet? sur tout si cet ample appa-
reil se trouve dans un corps bien nourri, livré à la volupté, petri de mets delicats,
baigné & animé de liqueurs chaudes, ou de boissons spiritueuses; est-il possible de croire
qu'un homme dans cet état, que les charmes amolissent, & que la volupté obsede, puille
être insensible à la volupté, ou incapable de tendresse? pût-on imaginer que tant
d'instrumens lubriques ne se feront jamais sentir? oui certes, cela est possible; on se
trompera à toute cette belle apparence, si elle est sujete à caution, si elle impose aux
yeux, si elle les seduit. or elle les seduit, si ces organes ont plus de montre que de verité
s'ils sont moins des realitez que des ressemblances, tant ils paraissent dénuez de force,
d'action & de vie. qu'appellez-vous denuez de vie, des parties qui n'ont ni mouve-
ment, ni disposition à se remuer? c'est abuser du nom de vie, & leur faire honneur
d'un titre qu'elles ne meriterent jamais. ce ne sont point de parties mortes, elles
n'eurent jamais de vie; leur endormissement n'est point d'aujourd'hui, il n'est pas
contracté, il est aussi ancien que ces parties, il est né avec elles. Mais s'il n'est pas
permis de conclure qu'une chose est réelle, parceque elle est possible, sera-t'il rai-
sonnable de se prometre, de ce qui ne put jamais rien, qu'il pourra jamais quelque
chose? or ce qui n'a point d'action ni de force ne put rien; il est donc impuissant.
Ceux qui ont à vivre dans la continence, pourroient se savoir gré d'être nez avec
cette sorte d'inaction, eux pour qui une forte inclination pour le sexe, devient une ten-
tation dangereuse ou importune: mais cette tranquilité affligera un mari, qui se
doit à sa femme. peut-être essayera-t'on d'excuser l'impuissance d'un mari froid,
par le soupçon de malefice; mais mal à propos; l'état des personnes maleficiées vient
de malice & par cas fortuit, au lieu que celui des maris froids vient de naissance:
les froids sont donc des hommes ineptes au mariage, inebranlables aux traits de la
plus piquante passion, la quelle n'a contre eux ni éguillon ni force, gens d'ailleurs
à qui il ne manque aucune des parties qui declarent le sexe, mais qui ne sont remuez
ni sollicitez par aucune de ces parties. au surplus, les froids, tout avantagez qu'ils
sont, autant que les autres hommes, d'organes convenables, ont le bonheur de n'en

* V. la These soutenuë dans les écoles de Medecine le 13. Novembre 1712.
In juvene convenientibus organis instructo, nunquam ne desperanda venus?

etre pas incommoder; ils sont exemts de tentation, parceque ne se sentant jamais hommes, ils ne sont point exposer aux saillies, ni aux vivacitez de ce sexe. Ce n'est pourtant pas que la nature leur ait tout à fait manqué, ou qu'elle leur ait entierement refusé ses faveurs, elle a su d'ailleurs dedommager leur disgrace; elle en a fait des Achilles, en les rendant en quelque maniere invulnerables. Cette attention en leur faveur, n'est pas la seule par où elle les distingue, elle les avantage encore en ce qu'etant des ambigues d'homme, ou des individus neutres, n'étant ni hommes ni femmes, ils ne sont point en bute aux insultes de l'un ni de l'autre sexe, & n'en ont point les maladies. mais brisons là dessus; il deviendroit honteux de s'expliquer sur des matieres, que le detail rendroit obscenes, & dont la pudeur ne permet que le general. En un mot, des froids par nature, n'étant point exposer aux soulevemens, qu'excitent dans le corps des passions honteuses, n'ont point à combatre la concupiscence; insensibles au piquant de la volupté, ou aux eguillons de la chair, ils ne sont ni portez, ni emportez au penchant du plaisir, ils ne sentent point les femmes. la raison en est sensible, les organes qui font les maris ne les tourmentent point; ces organes demeurent en eux tranquilles, negligez, oubliez, inutiles; ce sont des pieces dormantes que rien ne remuë, des parties abatues que rien ne releve, des instrumens oisifs que rien n'excite; enfin des masses lourdes & pesantes que rien ne souleve, que rien ne déplace, ou ne met en œuvre.

IV.

Voilà par où l'on distingue la puissance d'un homme, à faute de quoi il est declaré inhabile au mariage. Car enfin, qu'est-ce qu'un mari? qu'est-ce qu'une femme? Deux personnes (dit l'Ecriture) dans une seule chair. qu'est ce que le mariage? l'union des sexes, selon la parole du createur; le mari, dit-il, s'unira à sa femme. voilà ce que la foi nous apprend, voici ce que la raison nous enseigne. l'œuvre de mariage est relative ou dependante de deux choses. C'est comme un edifice qui se fait de pieces d'assemblage, placées en diferens lieux, d'où il faut les raprocher. le germe qui doit operer cette production, est dans un endroit; l'œuf d'où elle doit éclorre, est dans un autre; tous deux en des reservoirs diferens, ce sont les sexes. l'œuf, qui est l'ebauche de l'animal, est une petite masse de chair immobile, gissante & profondement nichée dans le corps de la femme. le germe (par lequel on doit entendre une matiere vivifiante) est dans le corps de l'homme, d'où il doit s'échaper dans celui de la femme par l'effort qu'il reçoit vers l'œuf, qu'il est obligé d'aller chercher au loin. pour y arriver il a eu besoin d'un passage pour le porter d'un corps à l'autre, & aller animer cette masse immobile, ou la metre en branle; ce passage est l'union des sexes, si necessaire d'ailleurs, qu'un mari decheoit de sa qualité, s'il ne put y satisfaire: en efet l'homme est dans cette action le principal acteur, au lieu que la femme n'y est qu'en second; le mari influe dans cet œuvre, la fem-

me ne fait presque que s'y preter; celui-là fournit la cause du mouvement du mouvement qui va se faire, celle-ci lui donne la matiere; l'un envoie le ressort qui va porter la vibration, l'autre fournit le lieu qui doit le loger; en un mot l'un transfere le pendule qui va commencer l'oscillation, l'autre la matiere qui va s'y soumetre: parceque l'homme portant le germe, auquel les latins donnent le méme nom qu'à un pendule,* il est vrai de dire que le mari porte la cause des vibrations, & que la femme fournit les instrumens qui doivent les continuer. Cependant l'œuf ne pouvant se rendre vers le germe pour recevoir la fecondation, c'est une necessite au germe d'aller trouver l'œuf. il arrive méme quelque chose de plus, car pour que le germe allat trouver l'œuf, il faudroit que l'œuf fut dans un endroit decouvert, non détourné, aisé à atteindre; mais au contraire il est dans un lieu profond & reculé, c'est pourquoi il faut une puissance dans l'homme, ou une force de ressort dans les organes, qui donne au germe toute l'impulsion suffisante pour pouvoir atteindre l'œuf: on dit pouvoir atteindre, parce qu'il n'est pas necessaire pour établir la puissance de l'homme, que le germe atteigne l'œuf; un mari en est quitte, & doit étre censé avoir fait tout ce qui dépend de lui, quand il a donné au germe qui part de son corps, assez d'élan & de saillie, pour atteindre l'œuf. ces termes figurez & metaphoriques renferment l'idée de la puissance de l'homme, qui consiste uniquement dans une direction constante & convenable dans les organes & dans une force suffisante de ressort, qui chasse au loin le suc destiné à la fecondation. Car enfin accordant à un homme qu'il n'est pas responsable de ce que son mariage est sans fruit, il n'est point excusable, s'il lui est impossible de faire ce qu'il faut pour en avoir; car qu'il ne devienne point pere, peut-être sera-ce l'efet de son malheur, mais qu'il ne puisse être mari, ce ne put étre pour lui qu'un sujet de confusion. qu'il arrive, par exemple, qu'un œuf se trouve vitié dans le corps d'une femme, inepte à la fecondation, c'est à dire mal disposé pour recevoir le germe, les sexes se joindront sans fruit; mais la faute viendra de la part de la femme, non de celle de l'organe qui lance le germe, ni du germe qui est lancé, pourvu qu'il soit constant que l'élasticité de l'organe, son attitude & sa direction aient été telles, & pendant aussi long-tems qu'il a fallu pour assurer au germe sa destination & sa determination vers la fecondation. car l'œuf étant incapable de se transporter, il ne put recevoir de mouvement que par la rencontre du germe, qui vient le heurter & le metre en branle. C'est une sorte de choc qu'opere la vibration, par laquelle le germe communiquant à l'œuf la determination qu'il a reçüe de l'organe d'où il part, lui transmet son mouvement; ainsi plus l'œuf a de dificulté pour sortir de son repos & se lever de sa place, plus la püissance de l'homme doit s'élever & s'accroitre, pour lui transmettre ce mouvement. tout

* oscilla veut dire germes.

ceci fait comprendre qu'en montrant un pompeux attirail d'organes, notables par leur prestance, suffisans par leur nombre, distinguer par leur volume, c'est prouver qu'il ne manque rien au sexe d'un homme, mais cela n'ôte pas le doute qu'il ne manque beaucoup à la condition d'un mari, laquelle ne se decide pas par la presence des beaux organes, mais par les marques effectives de leur action; de sorte que dèsque ces organes se font voir capables de puissance, ou propres à leurs fonctions, fussent-ils emploier sans fruit, un mari est purgé du soupçon d'impuissance, parce qu'il a fait son devoir; au contraire ne produisant que des parties nonchalantes, paresseuses, flasques, incapables de se remuer, parceque elles ne remuèrent jamais, ce n'est pas de quoi parer un impuissant, ou l'honorer d'un masque de puissance. le soupçon sera confirmé, si cette pretenduë puissance s'étoit endormie ou oubliée à coté d'une jeune femme; car chercher après cette épreuve un signe d'impuissance moins équivoque, ce seroit chercher le soleil en plein midi. cependant parce qu'il est des gens qui se plaisent dans le doute, & qui aiment à se boucher les yeux, la marque suivante est sans replique: c'est si cette pretenduë femme se trouvoit fille après ses noces. l'obligera-t-on à en faire preuve? elle n'y emploiera ni argent ni chicanes, ni mauvaises dificulter, la visite de sa personne sera sa caution. Mais cette preuve dira-t'on, est une de ces productions imaginaires d'une tête échaufée de Medecin, qui entreprend sur ce qui ne fut jamais de sa competence, sur ce qui excede son pouvoir, & qui passe ses connaissances. la belle ressource! comme si on pouvoit imaginer que des juges crussent avoir besoin de Medecins & de Chirurgiens, seulement pour en faire des inspecteurs, leur donnant des parties à compter, à decrire & à mesurer. Ce seroit bien la peine d'emploier à une œuvre si basse, & à une fonction si aisée d'habiles maitres & de savans hommes. Cette intention ne fut jamais celle des loix; mais parce qu'il est ordinaire à des hommes impuissans par frigidité d'être parfaitement conformer, les Jugës consultent des Medecins pour savoir d'eux, si ces organes parfaits à la vüë ont d'ailleurs leur puissance & leur validité pour l'œuvre du mariage: ce n'est donc pas pour juger d'une belle montre, ou d'une avantageuse representation d'organes, qu'ils sont appeller, mais pour decider de leur puissance, & fixer leur valeur.

V.

On objecte qu'il est des constitutions paresseuses & des temperamens tardifs. on propose un jeune homme en qui les esperances sont belles, fondées qu'elles sont sur la fleur d'une jeunesse brillante, sur un corps frais, & richement orné d'organes. n'est-ce pas là de quoi se tout prometre? un jeune mari ainsi bati, promet-il peu en amour? y a-t-il rien au contraire, dont on ne doive se fla-

ter de la part d'un si brave athlete? certes des esperances manquées deviendroient capables de retour dans un sujet de si belle ressource. Il faut seulement donner quelque chose au tems, & ne pas se rebuter pour les delais, ils seront amplement reparer dans la suite avec un peu de patience, le tems qui est un grand medecin pourra remedier aux manquemens de l'âge; les delais même conviennent en fait de mariage, car quelque impatience qu'aient dés époux de s'unir, ils y viendront toujours à tems, on fait valoir les charmes de ce jeune homme: mais on veut dans un mari des attraits qui prennent; car Ulysse ne passoit point pour beau, mais il étoit puissant. il le deviendra (dit-on) avec l'age: mais les vrais braves n'attendent rien du tems, & la vertu nait avec les grands hommes. Mais enfin de grace pourquoi desesperer ce jeune homme? pourquoi lui ôter l'espérance, la seule chose qui nous suit jusqu'à la mort? Hatez-vous donc (dit Aristarque), évertuez-vous, qu'on ne vous voie plus sans rien faire; car tandisque vous laisserois le monde en attente de quelque chose, vous pourriez bien par avance n'etre rien. le delai commençant donc à devenir pour vous de mauvaise augure, il vous convient de faire un dernier effort, & de vous exciter à finir....... Mais ce jeune homme n'y est, dit-on point porté, il est insensible pour les femmes, il ne se soucie pas de devenir pere. qu'il s'en soucie par point d'honneur. mais quel point d'honneur, à montrer des signes de puissance, & à obliger une fille à se faire voir telle? quoi de plus honteux? prétextes, excuses frivoles, ordinaires dans la bouche des impuissans; ils se piquent de pudeur pour s'épargner la honte de leur état. Car enfin sera-t-il contre la pudeur, de se conformer à ce que les loix ordonnent, à ce que la religion permet, à ce que l'usage autorise? N'est-ce pas plûtôt le mariage des impuissans, qui est une infamie, parceque'ils ne sauroient essaier d'en user sans crime? vous les voiez cependant ces impuissans mettre leur derniere ressource dans la cohabitation, qu'ils demandent en grace pour s'éprouver, persuader que la passion pour les femmes se prend ou s'accroit à leurs côtez. Mais cet expedient qui reussit à ceux qui sont capables pour le mariage, tourne à la confusion de ceux qui sont froids, parceque'ils se convainquent par-là de plus en plus de leur indigne foiblesse. au surplus peut-on permettre à des impuissans un sacrement qu'ils ne peuvent que profaner par le crime d'une impudicité monstrueuse? la cohabitation s'accorde pour essaier des époux, en qui les passions tardives suposent un germe de puissance qui doit enfin éclore: mais pour un jeune homme avantagé d'organes, autant qu'on le dit, en qui tout pousse ou vegete, que lui reste-t-il qu'à éprouver ces organes dans le mariage? deliberer en pareil cas, c'est manquer l'occasion & perdre les beaux jours. l'avis est bon, mais à qui seroit en puissance, de l'executer. Mais treve, se recrie-t-on sur ces preuves, qu'on n'en parle plus, elles sont criminelles & honteuses. Ce sont

des œuvres de tenebres, lesquels semblables aux oiseaux de nuit disparoissent au grand jour, ou que la vüe des hommes effarouche; ils ne s'accommodent que de l'obscurité & du secret. on ajoûte que ce seroit s'exercer au crime, s'exciter à la passion, & se prostituer à l'infamie; enfin que ce seroit faire revivre ces infames épreuves que le Bareau a si sagement proscrites. certes, on se laisseroit quasi prendre à ces apparences de pudeur. Mais pourquoi trouver ce jeune homme, qui est si bien en organes, avec si peu d'aparence de mari? pourquoi faut-il l'obliger de se montrer dans l'attitude qui arrive à ceux qui ne sont point froids? c'est, dit-on, que ce seroit une scelératesse dans un homme, qui exerceroit ces organes à l'impudicité. Mais l'on s'en tient à ce qu'une ancienne coutume autorise, à ce que l'église voit & souffre, à ce que les Souverains Pontifes permettent, à ce que la necessité exige. Necessité? oüi, necessité, si l'on veut preserver les mariages d'infames licences, ou d'inutiles attentats de la part des impuissans: car sans la precaution d'obliger à montrer des marques d'homme, on ne put plus inquieter personne pour cause d'impuissance, il ne faudra plus là-dessus ni loix, ni arrets. mais enfin si l'on soupçonne du crime dans l'action d'un homme qui montreroit ces marques; la nature qui a si bien servi ce jeune homme en organes, manqueroit-elle à lui en faire sentir le pouvoir? qu'il montre ce pouvoir quand il est sollicité par elle, on le tient quitte. mais s'il ne se sent jamais sollicité? il faut s'en tenir à son aveu, il est impuissant. Mais il se sentiroit sollicité auprez d'une jeune personne? le mariage en sera la preuve. mais si la pauvre mariée declare que ce jeune homme l'a laissée fille? que dire d'ailleurs, si en consequence on trouve que ces organes si vanter sont moins des organes que des masses, tant ils sont abatus, nonchalans, desœuvrez? que penser encore, si cette mariée sans mari, offre de montrer en sa personne une marque incontestable que son époux ne s'est point hazardé de la rendre femme; laquelle marque sera l'integrité de son corps? la proposition vous choque, vous aimeriez mieux offrir d'accorder à l'épouse le même voile de pudeur que vous avez demandé pour l'époux. mais pourquoi chicaner là-dessus? à quoi bon ces detours? n'est-il point des choses honteuses, que la necessité autorise? tout devient pur à un cœur qui n'est point corrompu; & tout ce qui est honteux, n'est point impur, à moins qu'un esprit gaté ne s'y interesse. d'ailleurs est-ce d'aujourd'hui qu'on a cherché dans la visite des marques de la sagesse des filles? c'étoit une coutume en usage du tems des premiers Peres de l'Eglise de visiter les vierges chretiennes accusées d'impudicité; & depuis ces tems l'inspection a été autorisée par les loix. vous criez à l'incertitude, parce que vous n'en croiez nulle part tant que dans ces signes de sagesse. mais c'est aimer à se tromper; ces signes ont de la certitude, à la maniere des choses qui sont certaines en Physique. On ne s'y raporte de la verité d'aucune chose à une

Seule marque, aussi ne faut-il point s'attendre qu'on s'en fie ici à un seul de ces signes, ou qu'il n'y en ait que d'univoques. On en ramasse de diferentes sortes, de la condition des personnes, des circonstances du tems, du lieu, de leur conduite; & du concours de tous ces indices on forme sa decision. C'en sera assez pour assurer le jugement d'une personne qui ne cherchera que la verité. il paraitroit peut-etre de l'incertitude dans une fille qui n'auroit failli qu'une fois; cependant en ce cas méme les Juges decident sur le raport des Experts. mais cette dificulté n'aura point lieu dans une femme, dont un homme se declarera le mari, puisqu'un commerce journalier des deux sexes doit absolument éfacer jusqu'aux vestiges de ces signes, & les derober à la vûë. Mais s'il n'est pas possible d'obtenir cette vûë, s'il y a du doute sur les organes du mari? ou que leur puissance ne soit pas prouvée, par où s'assurer qui est fille, ou qui est homme? rien au contraire ne caracterise si bien les filles. En efet par les preuves ordinaires on n'auroit ici trouvé qu'une fille dans l'un des deux sexes, au lieu qu'en voilà une dans chacun des deux; car cet époux ne peut se montrer homme, cette épouse montrera qu'elle n'est pas femme; tirez la consequence, ils sont tous deux filles.

Il est donc des signes qui assurent de la puissance des hommes, autant que le sont ceux qui repondent de la sagesse des filles.

Quæstio Medica 5. Januar. 1713.

An ut Virginitatis, sic virilitatis certa indicia?

Viden mendacia rerum! cassa specie nos ludunt. sic est, in cortice hæremus, nucleum prætereuntes. ideò, quià in superficiebus, non medullis rerum versamur. Quæ Helena foris, intùs Hecuba est. Eadem fraude, desideres interdum in sponso maritum; in marito patrem; in juvene virum. In sexibus enim Androgynum dari non potest, potest in hominum vultu. Ipsa vox homo anceps est, viri ac feminæ particeps; undè quod de canis habent, in homines cadit, dubii sunt;

Dicas in aurem, sic, ut audiat nullus
amator ille .....
qui.... Galbanos *habet mores.
Quæris quis hic sit? excidit mihi nomen.
. . . .
Quarè desine me vocare fratrem
ne te . . . . vocem sororem.

Heu antiquatam veteris ævi simplicitatem! heu deperditam priscam fidem! quo homines antiquæ virtutis! docti fortè minùs, at sapientes magis; veritatis amantes, studiosi sinceritatis.

Proponebat Lutetiæ Franciscus Antonius Ledran.